

RÉFÉRENTIELS DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

**INGÉNIERIE DES MODES AMIABLES DE RÉOLUTION DES DIFFÉRENDS (MARD)
 REFERENTIEL DE COMPÉTENCES et d'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES**

Vue synoptique des compétences, modalités d'évaluation et critères de performance

ACTIVITES TYPES EN INGÉNIERIE DES MARD	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES : Le certifié en ingénierie des MARD est capable de :	Modalités d'évaluation	Critères de performance :
Accompagner, en amont de tout litige, les acteurs économiques dans le déploiement de dispositifs MARD obligatoires et de dispositifs MARD stratégiques.	1. Contribuer à identifier les dispositifs juridiques MARD obligatoires et complexes	QCM CAS PRATIQUE JURY	Les situations de recours aux MARD obligatoires pour l'organisation sont énoncées de façon simple, exhaustive, structurée et pertinente.
	2. Identifier les besoins stratégiques en MARD d'une organisation	QCM CAS PRATIQUE JURY	Les enjeux d'éthique ; d'image ; financier ; de pérennisation des relations d'affaires sont démontrés.
	3. Analyser une demande de MARD spécifique à un acteur économique	QCM CAS PRATIQUE JURY	Les solutions de MARD proposées sont en cohérence avec la demande et adaptées à l'entreprise
	4. Réaliser un état des lieux des dispositifs MARD au sein d'une organisation	QCM CAS PRATIQUE JURY	La démarche intègre la conception d'un indicateur de performance pertinent de MARD
	5. Mesurer des écarts entre les MARD disponible et le besoin ; et partager le résultat	QCM CAS PRATIQUE JURY	Le besoin de MARD de l'entreprise est déterminé comme suit : MARD requis - MARD disponible.
Contrôler la complétude, la complémentarité, la qualité et la performance d'un dispositif MARD internalisé et formuler des préconisations écrites.	6. Présenter l'architecture des offres MARD du marché et leurs caractéristiques	QCM CAS PRATIQUE JURY	La présentation restitue l'éventail des offres de dispositifs de MARD et démontre leur complémentarité.
	7. Evaluer les performances des offres de prestations MARD disponibles sur un marché	QCM CAS PRATIQUE JURY	L'évaluation des dispositifs de MARD est objective et crédible ; les sources sont vérifiables par le lecteur.
	8. Sélectionner, et préconiser des dispositifs MARD optimisés pour une organisation spécifique	QCM CAS PRATIQUE JURY	Les préconisations sont mesurées et équilibrées : forces du dispositif et points de vigilances à observer.
	9. Contrôler la qualité d'un dispositif MARD internalisé	QCM CAS PRATIQUE JURY	Les retours d'expérience des utilisateurs du dispositif MARD sont intégrées dans l'analyse de la qualité du dispositif.
	10. Réaliser des veilles prospectives	QCM – Cas pratique – Jury	Les évolutions anticipées s'inscrivent dans un horizon et sont argumentées.

COMPÉTENCE ADDITIONNELLE	COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE	Modalité d'évaluation	Critères de performance
Déontologie et éthique	Adopter un comportement conforme à sa déontologie et à son éthique	QCM – CAS PRATIQUE JURY	une posture d'indépendance, de loyauté, de confidentialité est adoptée

Vue synoptique et sommaire du référentiel d'évaluation des compétences
3 modalités cumulatives d'évaluation sont imposées, dont 2 sont numériques

Un QCM numérique	Un cas pratique numérique	Un mémoire soutenu devant un jury
Répondre à 100 questions en 90 minutes	Pour évaluer 11 compétences	En présentiel
Tirées d'une banque de + de 1000 questions	3 résultats possibles Acquis, En cours d'acquisition, Non Acquis	Le jury : 1 avocat, 1 médiateur, 1 conciliateur de justice
Indicateurs de performance	Indicateurs de performance	Indicateurs de performance
70% de bonnes réponses	Mention ACQUIS = à partir de 9 bonnes réponses Mention EN COURS D'ACQUISITION = Entre 6 et 8 bonnes réponses Mention NON ACQUIS = Moins de 6 bonnes réponses	La consigne est respectée : le mémoire est compris entre 10/15 pages. Le délai est respecté : le mémoire est présenté en 10 minutes. Les MARD sont maîtrisés : le sujet est traité de façon transversale. Le cadrage du sujet est compris : Il n'y a pas eu de hors sujet. Les problématiques du sujet sont traitées : le sujet traité est maîtrisé. La répartition est professionnelle : le/la candidat.e a répondu avec succès aux questions du jury pendant les 10 mns d'échanges impartis. Les compétences du référentiel sont maîtrisées : le candidat a convaincu le jury qu'il maîtrise l'ensemble des compétences de la Certification I-MARD.

Le parcours d'évaluations est multimodal. Il est aussi individualisé.

Le candidat doit obtenir 70% de bonnes réponses au QCM d'une part et au moins la mention « EN COURS D'ACQUISITION » au cas pratique d'autre part pour pouvoir être présenté au jury et prétendre à la certification.

Par exception le candidat dont le résultat au QCM est compris entre 65% et 69 % de bonnes réponses, peut-être présenté au jury s'il a obtenu la mention « ACQUIS » au cas pratique.

A l'exception de la date de remise du mémoire et de la date de sa soutenance qui sont imposées, le candidat amorce les évaluations numériques dans l'ordre de son choix et au plus tard à la date limite de remise des mémoires.

Il propose ses dates et heures d'évaluation à GSF FORMATION qui fait tout son possible pour mobiliser une surveillance à ces date et heure.

Soutenance du mémoire devant le jury.

Le jury a pour mission d'évaluer l'ensemble des éléments susceptibles d'établir que le candidat possède les compétences, aptitudes et connaissances énoncées dans les référentiels.

Le référentiel d'évaluation des compétences n°3, ci-après, est le document de référence du jury.

Tout particulièrement les critères de performance qui y sont décrits. Les membres du jury l'utilisent comme outil pour examiner, analyser et évaluer, souverainement, les compétences du candidat.e.

Tout énoncé d'un jugement doit s'accompagner de la justification de celui-ci.

Le pouvoir de refus de la certification par le jury s'exerce à l'unanimité de ses membres ; en ce cas, la décision de refus de la certification est obligatoirement motivée par le jury. A défaut de motivation le candidat sera autorisé, au cours de la même session, à se présenter devant un autre jury, autrement composé.

SESSION DE CERTIFICATION I-MARD

Durée : 6 mois

(Document pouvant-être remis au candidat à l'issue des épreuves d'évaluations)

Attestation de participation aux évaluations (Sur demande du candidat ou de son employeur)	Attestation de sélection pour le jury (Sur demande du candidat ou de son employeur)	Parchemin Certification I-Mard (Décision du Jury)
QCM + cas pratique, sans succès¹	QCM + cas pratique, avec succès	QCM + cas pratique + jury, avec succès²

¹ Voir les indicateurs de performance *supra*

² Si décision de refus du jury, une attestation de soutenance peut-être délivrée